

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1980)
Heft: 566

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ce journal si différent des autres produits il est nécessaire d'engager des salariés (journalistes) pas comme les autres. Et il n'est pas question non plus, semble-t-il, que ce chef d'entreprise pas comme les autres ait des rapports différents avec ses salariés. Tout au plus ces relations se corsent-elles dès l'instant où on admet que «le journal d'information est aussi une affaire commerciale». Citons encore M. Marc Lamunière: «(...) Une entreprise de presse est «consommatrice» de capitaux et d'investissements très importants; d'autre part le produit journal se trouve sur le marché en position constamment menacée. Son expansion, ou simplement sa survie à long terme, est subordonnée à un fonctionnement harmonieux de l'ensemble des services, et le succès ne peut être assuré que par la synthèse du «management» et du journalisme. A cet égard, le «consensus» des rédacteurs est souhaitable.» Cela dit, «l'indépendance du journal d'information a pour base fondamentale le refus de toute idéologie, c'est-à-dire le refus d'un programme de pensée pré-établi, qui exclut les cheminements critiques, les remises en cause, la liberté de recherche et en définitive la liberté de l'individu».

¹ «24 Heures», Imprimeries Réunies SA, Lausanne 1980.

DÉMOCRATIE

Loi sur les étrangers: la manif et la Chambre

Réalise-t-on assez quel chemin a parcouru toute une partie du mouvement ouvrier helvétique pour venir enfin, ce dernier samedi après-midi, manifester à Berne son opposition au statut de saisonnier et son appui à l'initiative «Etre solidaires», à l'invitation du syndicat du bois et du bâtiment (FOBB)? Pour les spécialistes des manifestations devant le Palais fédéral, pas de doute: il y a belle lurette qu'on n'avait vu autant de manifestants réunis sur cette place qui voit défiler les «mee-

tings» pendant toute l'année. 10 000 personnes: le mouvement prend de l'ampleur. Suffira-t-il à impressionner les conseillers aux Etats qui s'apprêtent à revoir le projet de loi fédérale sur les étrangers? Rien n'est moins certain: les «améliorations» consenties par le National feront long feu, au moins si les députés sont sensibles aux protestations patronales qui se multiplient ces dernières semaines.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

L'oncle Tom et le racisme

Je ne déteste pas être exaspéré par mes adversaires! Cela donne du ressort, cela ravive la passion... Mais être exaspéré par ses amis, par ceux que l'on estime — voilà qui n'est pas supportable! De la *Déclaration de Berne* et du *Service Ecole Tiers-Monde*, je reçois un dépliant intitulé: «Le racisme dans les livres d'enfants». Fort bien. Je précise que j'ai beaucoup d'admiration pour les gens de la *Déclaration de Berne* et que, quoique ne le connaissant pas, j'ai tout lieu de croire que j'approuve les buts poursuivis par le *Service...* Je précise aussi que j'ai horreur du racisme et que la nécessité de le combattre, entre autres dans les livres d'enfants, me paraît évidente.

Après quoi, je lis:

«Paternalisme: c'est un mélange d'esprit de supériorité et de pitié qui peut dégénérer aussi en racisme. L'exemple le plus fameux en est *La case de l'oncle Tom*. Ce roman a considérablement contribué à former l'image persistante du «gentil Noir qui sert son maître et se sacrifie pour lui».

Ainsi donc, des dizaines de milliers d'enfants, des centaines de milliers, des millions (et moi parmi eux) ont lu *La Case de l'Oncle Tom* ou ont vu le film. Et en ont été bouleversés, acquis à jamais à la cause des Noirs, transformés irrévocablement en anti-esclavagistes déterminés — à cinquante ans de distance, j'évoque telle ou telle scène du film, la

mère «noire» tenant son enfant dans ses bras et traversant le fleuve-frontière au moment de la débâcle, menacée de noyade mais sauvée de ses poursuivants blancs; je sens aujourd'hui encore mon poulx battre plus vite — versant dans le racisme, c'est vrai, un racisme «anti-blanc»; envahi d'un sentiment d'horreur profonde pour les maîtres blancs, et pour tous les maîtres cruels et inhumains, etc. Tout ceci nul et non avvenu: le «grand critique» survient, le grand sociologue, qui explique que *La Case de l'Oncle Tom* est un livre «paternaliste» (au fait, j'aimerais bien, moi, que le général Pinochet par exemple soit un peu paternaliste — et Béria, donc, et Reichsführer der SS Himmler: ils n'étaient pas très paternalistes, ou quoi?) — paternaliste, donc suspect de racisme. Historiquement, M^{me} Beecher-Stowe a contribué plus que tout autre à la fin de l'esclavage et à la libération des Noirs d'Amérique — cela ne fait rien: elle a proposé l'image persistante du gentil Noir, etc. — on ne nous dit pas s'il eût été préférable qu'elle propose l'image d'un anthropophage atroce, fourbe et cruel, tuant pour tuer et sacrifiant de malheureux petits Blancs à ses appétits pervers!

* * *

Laissons cela.

J'ai reçu les *informations* du CARESP (Cartel romand des associations du corps enseignant secondaire et professionnel). Beaucoup d'informations...

J'ai appris qu'à l'assemblée des délégués, le 21 juin 1980, M. Bossel représentait l'AFPESS et M. Sciboz l'AFMS et le COREA. Que M. Ducommun était là pour la FAMCO; M. Flumet pour COROME et CIRCE III - math.

Que M. Nussbaumer (dont une parenthèse m'apprend qu'il est membre du comité) venait pour l'AMSJ et M. Diacon (du comité également) pour le ou la SEMEM.

Que M. Mosset parlait au nom de l'AIR et M. Belenot (qui est par ailleurs membres de l'IRD) au nom de le ou la SNCESOS-VPOD... Etc.! «Embrassons-nous, Folleville!»

J. C.